

MAIRIE DE BOUSSENS
 DELIBERATIONS
 31360

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
06.09.2022

L'an **deux mille vingt deux** et le quinze septembre **19 heures 30**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **SANS Christian**, Maire.

**Nombre de conseillers
 en exercice : 15**

Présents : M. SANS, Mme GERARD M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT MM. LIVOTI, AMOUROUX, Mme DALLA-ZANNA (Proc.), M CELLIER (Proc), EVIN, Mmes COURTOUX (Proc.), SANDY, AGUILA ;

Absents excusés :
Mme GRANGE (Proc. Mme DALLA-ZANNA)
M. ROQUEBERT (Proc. M. CELLIER)
M. DESHONS (Proc. Mme COURTOUX)

D.C.M. N°10-3

Présentation du rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes Cœur de Garonne.

Madame AGUILA Cyrielle a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'activités 2021 de la Communauté de Commune de « Cœur de Garonne » et invite le Conseil Municipal à en débattre.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que ce rapport doit être communiqué aux assemblées délibérantes des communes membres de la Communauté de Communes « Cœur de Garonne »

Après discussion, le Conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents,

de prendre acte de la présentation du rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes « Cœur de Garonne »

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le **20.09.2022**

Pour extrait conforme

En Mairie, le 16 septembre 2022

Le Maire,
Christian SANS



